

L'ENVIRONNEMENT

LA RIVIÈRE NIAGARA—LES DÉPÔTOIRS DE DÉCHETS TOXIQUES

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre se souviendra qu'en octobre dernier son homologue américain est venu à Ottawa lui soumettre un plan de nettoyage des dépotoirs de déchets chimiques le long de la Niagara. Nous avons demandé au ministre de nous communiquer sa décision. Six mois ont passé, et les gens de la péninsule de Niagara aimeraient connaître la position du ministre.

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, M. Lee Thomas, m'a rencontré ici même à Ottawa le 17 octobre, et m'a notamment remis à l'époque, et par mon intermédiaire au gouvernement, un plan d'action en vue du nettoyage de la Niagara.

Il s'agissait d'un plan d'action quadripartite, faisant intervenir le gouvernement américain, le gouvernement canadien, le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement de l'État de New-York. Nos fonctionnaires respectifs travaillent sans arrêt à ce projet depuis cette date, mais je dois avouer aux députés et à la Chambre que nous avons beaucoup moins progressé que je ne l'espérais tout simplement parce que les gouvernements canadien et américain ne sont pas d'accord sur la solution ultime à adopter pour les dépotoirs du côté américain de la Niagara. Nous estimons que l'évacuation doit se faire sous forme d'excavation et d'incinération. Les Américains veulent utiliser la méthode du confinement.

ON DEMANDE UNE DÉCLARATION DU MINISTRE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Le ministre peut-il dire à la Chambre quand il fera une déclaration publique afin d'informer les habitants de la péninsule de Niagara et ceux qui tirent leur eau du Lac Ontario de l'avenir qui leur est réservé?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je pensais que c'était ce que je venais de faire. J'ai déclaré catégoriquement au nom du gouvernement canadien que nous estimons que la seule solution pour les dépotoirs du côté américain de la Niagara est l'excavation et l'incinération, ou au moins le retrait de ces produits chimiques toxiques et leur entreposage dans un autre environnement moins vulnérable. En attendant, nous faisons de notre mieux par l'intermédiaire de nos divers représentants pour convaincre les Américains que leur propre plan d'action ne remplira tout simplement pas sa mission tant qu'ils ne consentiront pas à s'aligner un peu plus sur notre position.

Questions orales

[Français]

LES JEUNES

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT EST PRÊT À PARTICIPER AU FINANCEMENT DU RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME KATIMAVIK

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le gouvernement est-il prêt à participer au financement du programme Katimavik, si ce dernier est maintenu grâce à l'appui financier partagé entre le gouvernement, le secteur privé et les dons des Canadiens et des Canadiennes individuellement, comme c'est le cas avec Jeunesse Canada-Monde?

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, j'ai, à plusieurs reprises, fait part des intentions du gouvernement concernant Katimavik. Dans quelque cadre que ce soit, le gouvernement du Canada a orienté autrement ses priorités, particulièrement du côté de la création d'emplois. Je ne comprendrais pas que l'honorable député ne soit pas favorable puisque son parti, jour après jour, nous répète l'obligation de créer des emplois pour les jeunes. C'est ce que nous essayons de faire, et j'imagine que le député n'essaiera pas de me convaincre que Katimavik est un programme de création d'emplois.

M. Cassidy: Monsieur le Président, le gouvernement est-il prêt à participer au rétablissement de Katimavik? Y a-t-il un moyen pour la continuation de Katimavik avec l'appui partiel ou complet du gouvernement ou est-ce que le gouvernement est déterminé à supprimer Katimavik parce que ce n'est pas un programme conservateur?

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre. Ce n'est qu'une répétition de la question précédente.

* * *

LES TRAVERSISERS

LE SERVICE ENTRE BORDEN ET CAPE TORMENTINE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle a trait au rapport du groupe de travail Nielsen qui déclare que le service de traversiers entre Borden et Cape Tormentine est prévu dans la Constitution. Le rapport recommande aussi au gouvernement du Canada de faire décider par les tribunaux si le gouvernement du Canada est obligé de subventionner ce service. Le ministre des Transports voudrait-il affirmer aujourd'hui, une fois pour toutes, que nous avons cette obligation et que nous ne soumettrons pas cette question aux tribunaux?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sait pertinemment que les propositions contenues dans le rapport du groupe de travail Nielsen sont des options à étudier. Le document concernant les transports sera renvoyé au comité permanent des transports où les députés auront l'occasion de faire valoir leur point de vue sur toutes les options décrites.